

Philippe POUTOU

Candidat du NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste) à l'élection présidentielle de 2012

Réponse au Groupement des Particuliers Producteurs d'Électricité Photovoltaïque (GPPEP)

Question GPPEP :

D'un point de vue général :

- Quelle sera votre politique globale en terme d'énergie (tarif, accessibilité, diversification de la production, etc.) ?
- Quels sont vos projets et vos objectifs en terme d'énergies renouvelables ?

Réponse Philippe POUTOU :

Le NPA se prononce pour un développement massif des énergies renouvelables, couplé à un vaste plan d'économies d'énergies, ainsi que pour la mise en œuvre des technologies de stockage de l'électricité (STEP, STEP marines, etc...) afin de pallier l'éventuelle intermittence de l'approvisionnement.

Nous désirons mettre en place un large mix énergétique renouvelable, ainsi que la sortie rapide du nucléaire (10 ans) et une baisse progressive la plus rapide possible de l'approvisionnement thermique (charbon, fuel, gaz)

Notre plan prévoit également la gestion socialisée et publique de l'approvisionnement énergétique ainsi que l'installation gratuite des technologies renouvelables chez les particuliers.

Question GPPEP :

D'un point de vue plus particulier à l'énergie photovoltaïque :

- Quelle part pensez-vous donner au photovoltaïque dans le panel des énergies renouvelables ? (Chiffrage et financement)
- Pensez-vous que les objectifs du Grenelle de l'environnement doivent être considérés comme un minimum et non comme un plafond ? En conséquence, êtes-vous prêts à reconsidérer les "quotas" à la hausse ?
- Lorsqu'il ne s'agit pas de construction neuve ou de rénovation totale du toit, êtes-vous favorable à la suppression des critères actuels d'intégration au bâti pour l'accès au tarif résidentiel (plus coûteux et source de sinistres pour les particuliers) ?

Réponse Philippe POUTOU :

Le Grenelle de l'Environnement a pour objectif d'ici à 2020 d'installer 5.4 GW de panneaux solaires. C'est pour nous tout à fait ridicule et insuffisant.

Alors que l'urgence énergétique est là, c'est seulement au cours de l'année 2011 que la barre symbolique du premier Giga Watt installé dans l'Hexagone a été atteinte .

Pas de quoi pavoiser ! En comparaison, l'Allemagne a déjà une capacité installée de près de 20 GW. (dont 7 GW installés pour la seule année 2010!)

Mais nous pouvons évidemment faire mieux avec une politique un tant soi peu volontariste.

Nous proposons en 10 ans de produire environ 25 TW/h d'électricité par le biais du photovoltaïque soit environ 5% de la consommation actuelle de la France. (c'est 5 à 6 fois plus que ce que prévoit le Grenelle)

Voici comment nous comptons y parvenir :

a) **En couvrant au moins un cinquième des surfaces bâties en neuf chaque année, calcul et démonstration ci-dessous :**

125 km² par an (environ) sont bâtis actuellement en France.

http://www.iddri.org/Publications/Les-cahiers-du-CLIP/Clip20_fr.pdf . Comptons seulement 100 km².

Calcul : 100km² x 10 ans = 1000 km² x 1/5 = 250 km² sur 10 ans.

Ajoutons un facteur de perte de surface très exagéré de 20% (car on ne peut techniquement couvrir la totalité de la toiture et il faut prendre en compte un léger espace entre chaque module pour les besoins de la pose.)

SURFACE A CONSIDERER : 250 KM² – 20% = 200 KM² EN 10 ANS

Rendement d'une toiture photovoltaïque : d'une manière générale, en se référant à l'historique de production de toitures photovoltaïques existantes, on peut considérer les rendements suivants :

- moitié sud de la France : 1100 kWh/kWc/an

- moitié nord de la France : 850 kWh/kWc/an

Prenons néanmoins le chiffre le plus bas : 850

Puissance d'un module standard actuel en silicium polycristallin : Moyenne 240 Wc, pour une surface de

1,67m² : HTTP://FRANCE.Q-CELLS.COM/PDF/Q-CELLS_QPRO-G2_FICHE_TECHNIQUE.PDF

(certains panneaux de même dimension dépassent déjà les 250W)

Cela équivaut à environ 140 Wc/m², soit 140 MWc/km².

La production possible s'élève donc à 200 km² x 140 = 28000 Mwc, soit 23 800 000 MW/h = 23,8 TW/h

b) **En installant 350 MWc/an sur le bâti ancien, comme en Allemagne ces dernières années (avant même leur décision de sortie du nucléaire, aujourd'hui c'est bien plus),calcul et démonstration ci-dessous :**

Surface bâtie en France : En 2010, la classification Teruti-Lucas recensait 848 686 hectares de surface bâtie en France métropolitaine, soit **8487km².**

HTTP://AGRESTE.AGRICULTURE.GOUV.FR/IMG/PDF_TERUTI2011T2.PDF

Pour installer 3500MWc en 10 ans, il faudrait donc utiliser : 3500/140 = 25 km² , soit 0,3% du bâti ancien. Raisonnable, non ? Mais compte tenu de la faible superficie utilisée, on pourrait choisir la meilleure exposition et donc, avoir un rendement plus élevé que sur le neuf.

PRENONS ICI LA MOYENNE NORD DE LA FRANCE-SUD DE LA FRANCE, SOIT 975KWH/KWC/AN.

On obtiendra ainsi : 3500 x 975 =341500 MW/h soit 3,41 TW/h.

TOTAL CUMULE DE NOS 2 MESURES : 23,8 +3,41 = 27,21 TW/H

ARRONDIS A 25 TW/H

Comme on le voit, les calculs ci-dessus sont effectués sur la base des hypothèses les plus basses et systématiquement minimisées afin que notre proposition bénéficie d'une totale crédibilité.

Il est évident que l'on pourrait faire beaucoup mieux à l'instar de l'Allemagne qui prévoit 10% de son électricité par le photovoltaïque dès 2020.

Pour le financement, nous estimons le cout à 2€ duW même s'il est déjà bien inférieur (- de 1 \$ chez certains producteurs)

Soit un total de 3 milliard d'€ au très grand maximum par an (sans doute moitié moins) , que nous financerions en taxant les profits des grands groupes de l'énergie.

Par ailleurs, pouvez-vous nous apporter quelques précisions ?

- Que pensez-vous d'un contrat au volume (par exemple 80 000 kWh achetés à un prix bonifié, le reste étant acheté au tarif de gros) et non plus en durée, le but étant un rééquilibrage entre les régions sans surcoût inutile pour la collectivité ?
- Êtes-vous favorable à la création d'un livret vert pour financer les installations photovoltaïques et les travaux d'amélioration énergétique des logements ? (L'argent de la vente d'énergie est mis sur ce compte et il ne peut être débloqué que pour rembourser l'installation ou effectuer des travaux d'amélioration de l'habitat. Une fois que la maison atteint une consommation d'énergie de niveau BBC, l'argent peut être utilisé librement)
- Envisagez-vous de mettre en place un système de traçabilité des modules solaires, si oui, lequel ?

Globalement, si le mode de gestion de l'énergie reste en l'état, nous sommes favorables à toutes les mesures qui iront dans le sens du développement du solaire chez les particuliers en minimisant leur reste à charge. Nous ne manquerions donc pas de soutenir vos propositions. Mais toutes les mesures que vous mettez en avant, pour intéressantes qu'elles soient, ne sont pas suffisantes et ne feront pas sortir le solaire de la marginalité sans une révolution profonde du mode de gestion énergétique qui reste basé avant tout sur la recherche du profit à court terme dans notre société capitaliste.

Nous sommes bien évidemment et dans l'immédiat pour un financement public à condition qu'il soit assis sur une taxation des profits des grands groupes de l'énergie

Mais, ce que le NPA revendique avant tout, c'est un vrai service public de l'électricité, débarrassé de l'énergie nucléaire, cogéré par les salariés et les usagers. Et à commencer par l'expropriation immédiate d'Areva. Un tel service public aurait à évoluer d'un mode de production hypercentralisé vers un maillage énergétique sur tout le territoire. Un tel service public aurait aussi pour mission de centraliser l'évaluation des potentiels d'économies énergétiques et de mise en place d'énergies renouvelables.

Une coopération au niveau européen (vers un service public européen...) doit par ailleurs permettre une mutualisation des productions éolien dans la Manche et au sud de la France, géothermie dans le nord de l'Europe, solaire dans le sud...) ainsi que des potentiels de stockage par STEP variables suivant les pays mais tout à fait considérables, afin d'assurer un approvisionnement constant. Enfin, le transfert gratuit de technologies des énergies renouvelables vers les pays du Sud, permettant un développement écologiquement viable, doit pouvoir être pris en charge par un tel service public

- Pensez-vous impliquer les particuliers dans les sociétés de gestion de parcs photovoltaïques via des SCI ou de nouvelles structures de sociétés à but non lucratif ?
- Pensez-vous mettre à disposition, à titre gracieux, les sites pollués (ancienne base aérienne, etc.) pour des grands parcs photovoltaïques financés par les citoyens ?

Afin de favoriser à la fois la démocratie, le maillage territorial au niveau de l'emploi et l'indépendance énergétique maximale des territoires, nous sommes favorables à une gestion la plus locale possible de la production et de l'approvisionnement énergétique. Pour nous, cette gestion doit être socialisée et publique et doit donc être l'affaire des collectivités locales ou des syndicats intercommunaux.

Nous ne sommes pas spécialement favorables à la création de grands parcs photovoltaïques qui centraliseraient outre mesure la production alors que celle-ci est disponible en tout point du territoire. Cela dit, si après débat citoyen démocratique entre travailleurs de la filière et usagers, il s'avère nécessaire de créer ce type de parcs dans certaines zones particulièrement propices, nous serions évidemment tout disposés à en faciliter l'installation, vitale pour la collectivité, par la mise à disposition gratuite des sites.

• Le gouvernement actuel a proposé des appels d'offres pour les installations de 100 à 250 kWc. Ces appels d'offres sont tirés uniquement par le prix et il y a un délai d'attente long entre la parution de l'AO et la sélection (juillet 2011 à janvier 2012). Ceci a tendance à décourager les porteurs de projets et à favoriser les panneaux fabriqués dans des pays à faibles coûts. Pensez-vous modifier ce système afin d'accélérer les délais et favoriser la filière et les panneaux français ?

Une gestion publique de la filière énergétique, telle que nous la proposons, sera de nature à éliminer ce genre de problèmes.

• Les grands groupes français (Total) et ceux dont l'état est actionnaire majoritaire (EdF, GdF Suez, La Poste) installent des panneaux fabriqués par des sociétés étrangères aux dépens des sociétés françaises. Que pensez-vous faire pour favoriser la filière française ?

Même réponse que ci-dessus : nos propositions visent à socialiser et à démocratiser la production et l'approvisionnement énergétique et par voie de conséquence, à produire et à fabriquer le plus localement possible.

• Pensez-vous organiser des campagnes de promotion de l'énergie photovoltaïque ?

Pour nous, l'énergie renouvelable deviendra la règle et l'essentiel et non l'exception et le complément. Dès lors, sa promotion en sera automatique.

• La fiscalité pour le particulier (TVA 7%, crédit d'impôt et non imposition des revenus issus du photovoltaïque) sera-t-elle conservée et étendue au delà de 3 kWc ?

• Le tarif d'achat sera-t-il toujours fixé à la date de la PTF (Proposition Technique et Financière d'ERDF pour le raccordement) ?

• Pensez-vous modifier le système de fixation des tarifs d'achat pour les maisons à usage principal d'habitation ? Si oui pourriez-vous en donner les grandes lignes ainsi que le coût associé ?

• Quelles propositions faites vous pour améliorer le traitement des demandes ERDF ?

Même réponse que précédemment : si le mode de gestion de l'énergie reste en l'état, nous sommes favorables à toutes les mesures qui iront dans le sens du développement du solaire chez les particuliers en minimisant leur reste à charge. Donc, baisse de la TVA, extension au delà des 3kWc, etc ...

Cela dit, dès lors que la puissance publique, au travers d'une cogestion par les salariés et les usagers, sera chargée de ce développement, ce genre de questions ne se posera plus : installation gratuite de panneaux chez les usagers et mutualisation des surplus de production seront la règle.